# Conjugaison Futur antérieur

TEMPS COMPOSÉ: futur antérieur **MODE PERSONNEL:** indicatif

Le futur antérieur exprime l'antériorité par rapport à une autre action future. Il est plus souvent utilisé à l'écrit. Il exprime:

o une action qui aura lieu avant une seconde action.

Exemple: Quand tu auras rangé ta chambre, tu pourras regarder un film.

o un fait ou une action qui se sera achevée à ce moment-là :

Exemple : Dans deux ans, nous aurons oublié les aléas de la vie en confinement.

### 1) Formation du passé antérieur

C'est un temps composé, cela signifie que la forme conjuguée utilise l'auxiliaire ÊTRE ou AVOIR conjugué au futur simple de l'indicatif et le participe passé du verbe à conjuguer.

⇒ auxiliaire AVOIR ou ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ du verbe.

PRONOMS			AUXILIAIRE AVOIR		AUXILIAIRE ÊTRE		
AU SINGULIER	J'	+	aurai	OU	serai	+	PARTICIPE PASSÉ
	Tu		auras		seras		
	II / Elle		aura		sera		
AU PLURIEL	Nous		aurons		serons		
	Vous		aurez		serez		
	Ils / Elles		auront		seront		

### 2) Futur antérieur du verbe ÊTRE

## ⇒ auxiliaire AVOIR + PARTICIPE PASSÉ du verbe ÊTRE.

Note: "été" reste invariable

		AUXILIAIRE AVOIR	PARTICIPE PASSÉ
	J'	aurai	été
AU SINGULIER	Tu	auras	été
	II / Elle	aura	été
	Nous	aurons	été
AU PLURIEL	Vous	aurez	été
	lls / Elles	auront	été

#### 3) Futur antérieur du verbe AVOIR

⇒ auxiliaire AVOIR + PARTICIPE PASSÉ du verbe AVOIR.

		AUXILIAIRE AVOIR	PARTICIPE PASSÉ
	J'	aurai	eu
AU SINGULIER	Tu	auras	eu
	II/ Elle	aura	eu
	Nous	aurons	eu
AU PLURIEL	Vous	aurez	eu
Ils / Elles auron	auront	eu	